

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°1 Affaire n°21S0007 Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 1 : Bâtiments sportifs- DALKIA

N° : VA_DEC2023_619
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-8 du code de la commande publique,
Vu l'avis de Monsieur le Maire du 19 septembre 2023 et de la commission d'appel d'offres du 5 octobre 2023.

décidons

De conclure avec la société DALKIA domiciliée à Saint André Lez Lille, l'avenant n°1 du marché « **Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 1 : Bâtiments sportifs** » :

Pour la mise en place d'un contrat de gaz sur un prix fixe de 73,37 € HT/ MWh PCS (prix molécule) pour 3 ans.

Avec un démarrage au 1 er octobre 2023 et fin au 30/09/2026.

La sortie d'un prix fixe engendre un coût de swap qui est calculé entre le prix fixe souscrit au départ et le prix fixe à date de la demande sur les volumes qui restent à consommer. **Ce coût vient s'additionner à la nouvelle offre et reste du en cas de rupture du contrat.** Ce coût de swap est connu au moment de la demande de sortie.

	Prix du marché initial	Marge DALKIA	TOTAL P1/1	P1/2	P1/4	P1 CEE	TOTAL
GAZ	K						
	Molécule	€ HT/AN	€ HT/AN	€ HT/AN	€ HT/AN	€ HT/AN	
	[€ / unité]		Consommation gaz chauffage	Consommation Eau chaude sanitaire	Taxe	Redevance	
Prix fixe 3 ans	73,37 €	15 724,00 €	117 187,00 €	633,60 €	52 145,00 €	9 264,00 €	179 230 €

Le montant total est hors marge.

Les modalités de révision sont indiquées dans l'avenant sauf pour le prix de la molécule qui sera fixe pendant 3 ans.

Imputation budgétaire : 615221 020 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 13 novembre 2023

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-198514-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 15 novembre 2023